

nous et que le contrôle des deniers publics devrait leur appartenir au même titre qu'à nous? On dit qu'ils n'auront pas ce pouvoir, mais qui les empêchera de s'en prévaloir? C'est sous cet angle que j'envisage ce Sénat.

Honorables sénateurs, imaginez six sénateurs élus venant de l'Ontario, six sénateurs élus venant du Québec—j'espère qu'ils seront élus par la population du Québec—ou même six sénateurs élus venant du Nouveau-Brunswick. Ne croyez-vous pas que, si j'étais l'un des six sénateurs élus du Nouveau-Brunswick et qu'il y avait dix députés à la Chambre des communes, je ne me sentirais pas, avec raison, aussi en droit de parler au nom de ceux que je représente que les députés de l'autre endroit? Ça ne se passera pas comme ça.

Même si les opposants à ce Sénat proposé peuvent présenter des arguments sur papier, ils ne comprennent pas le facteur que représente le fait d'être un élu. Je suis prêt à dire que le nouveau Sénat sera efficace quand on aura appris à travailler ensemble. Il y aura 62 nouveaux sénateurs. Il est exagéré de dire qu'il y aura un gouvernement élu à l'autre endroit avec une majorité de plus de 62. Ça n'arrivera pas très souvent. Il est exagéré de dire que le Sénat élu ne pourra être efficace, parce que, si le gouvernement en place ne veille pas à ce qu'il y ait de la coopération entre leurs deux chambres élus, il pourra difficilement faire adopter les projets de loi qui seront renvoyés ici. Les sénateurs pourront, durant 30 jours, tarder à approuver toutes les mesures législatives qui leur seront renvoyées pour étude. Je sais que c'est mieux que la situation actuelle.

Honorables sénateurs, je siège ici depuis maintenant 13 ans. Honnêtement, j'avoue que je n'avais rêvé de devenir sénateur. Je ne m'intéressais pas au Sénat jusqu'à ce que j'y sois nommé.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Jusqu'à ce qu'il y ait une vacance.

**Le sénateur Thériault:** Je suis heureux d'avoir accepté cette nomination, car j'y ai rencontré un tas de personnes d'expérience. Il y a beaucoup de gens intéressants qui siègent ici, mais en tant qu'institution, je n'ai jamais vraiment pensé que nous étions très efficaces.

[Français]

Je veux être capable de dire à mes enfants et à mes petits enfants ou être capable de lire ce que j'ai dit sur la discussion de cet amendement quand ils se demanderont où était mon père ou mon grand-père quand la décision a été prise. J'appuie cet accord, je suis pour que les gens répondent oui au Sénat et j'implore les Québécois, j'implore surtout les milliers d'Acadiens qui vivent au Québec de penser à leurs confrères qui sont en dehors du Québec, de penser à ce pays qui n'a pas été mauvais pour le Québec. En dépit de ce que l'on a entendu de l'autre côté de la Chambre depuis quelques années, les Québécois ont progressé à l'intérieur du Canada. D'un petit groupe qui n'avait presque pas de pouvoir en 1867, ils sont devenus cinq millions de Québécois vivant avec beaucoup de pouvoirs, beaucoup d'énergies et beaucoup d'influences sur les décisions qui sont prises au Canada.

Vous savez que cela me fait de la peine que parmi les Québécois, on trouve tellement de Québécois ou de Canadiens-français comme on avait l'habitude de dire qui ont presque

honte de dire que Wilfrid Laurier, que Georges-Etienne Cartier, que Saint-Laurent, que Trudeau et Mulroney sont des Québécois. Des Québécois qui ont contribué à construire ce pays-ci. J'espère que le bon sens aura le dessus le 26 octobre au Québec et partout au Canada.

Je termine en disant que je veux que mes descendants puissent dire que lorsque cette entente a été adoptée, leur père ou leur grand-père était là et a promis et effectivement je suis près à le faire, j'ai déjà commencé à travailler dans mon petit coin de pays avec des conservateurs, des NPD, des hommes ou des femmes, je m'en fous comme l'an quarante. Je veux que le peuple canadien, y inclus les Québécois disent oui le 26 octobre. Cela ne mettra pas fin aux discussions constitutionnelles, nous en aurons d'autres parce que nous sommes une confédération avec deux niveaux de gouvernement. Il y aura toujours des discussions. Il est temps qu'on se branche comme on dit en bon acadien. Si vous voulez me croire, branchons-nous du côté du Canada le 26 octobre.

[Traduction]

**L'honorable Raymond J. Perrault:** Honorables sénateurs, tous, quel que soit notre parti, nous aimons le Canada et nous n'avons que du bien à dire de son potentiel et de son avenir. Les opinions contradictoires très arrêtées que nous avons entendues ici montrent que nous tenons à assurer l'avenir, même si nos points de vue divergent à bien des égards.

Je dois dire que la démarche suivie pour aboutir à ces nouvelles propositions constitutionnelles est terriblement délicate. Depuis plus de quatre ans, l'élaboration de la Constitution canadienne est le principal secteur de croissance dans notre pays. J'ai assisté à beaucoup de conférences, et j'ai partagé les rêves et les espoirs que nous entretenons pour le Canada. J'ai entendu énoncer des idées magnifiques, des initiatives, mais bien peu subsistent dans ces propositions. Parmi ces idées figuraient des recommandations de comités dont certains sénateurs ici présents ont fait partie. À quoi aboutissons-nous, après avoir dépensé au moins 25 millions de dollars en comités, commissions, études, audiences parlementaires et assemblées de citoyens?

En fait, nous avons laissé à un groupe de premiers ministres provinciaux, chacun obéissant aux étroites priorités de sa province, la tâche d'élaborer de nouvelles institutions fédérales. Il faut à nouveau se demander: qui a défendu la cause du Canada à ces rencontres cruciales de Charlottetown? Nous sommes maintenant saisis d'un ensemble de propositions constitutionnelles qui sont incomplètes et schématiques. On nous invite à nous avancer en territoire inconnu, à faire un énorme acte de foi.

Mes amis, ce que nous étudions là n'est pas une loi sur la lutte contre les sauterelles. Ce n'est pas un programme de lutte contre les mauvaises herbes; j'ai l'impression que nous prendrions plus de temps pour débattre ces questions au Sénat. L'objet de notre débat, c'est rien que l'avenir du Canada.

Dans les familles, dans les décisions sur la carrière, dans les décisions politiques que nous prenons régulièrement, nous ne signerions aucun contrat, aucune entente en nous appuyant sur une information aussi pauvre. Les juristes sont encore en train de rédiger les textes.